



Lettre n° 24 du 26 mai 2017

Au sommaire :

- **Faisons entendre le camp des travailleurs, votons NPA et LO ! - Isabelle Ufferte**
- **Une politique pour construire le mouvement et préparer l'affrontement face à ce gouvernement - Laurent Delage**

Faisons entendre le camp des travailleurs, votons NPA et LO !

Le nouveau gouvernement nommé, Macron et le patronat entendent se donner une majorité parlementaire pour mener les prochaines étapes de l'offensive au pas de charge. Tout laisse à penser qu'il obtiendra une majorité absolue tant l'empressement et la veulerie de ses prétendus opposants est grande.

Le calendrier se veut serré et la machine bien huilée, à voir les visages réjouis des représentants du patronat au sortir de leur rencontre à l'Élysée... comme celle des représentants CFDT, FO et CGT. « *Patronat et syndicats plutôt rassurés après leurs entretiens à l'Élysée* » titrait le journal Les Échos mercredi : « tous ressortis mardi, sinon satisfaits, du moins accommodants et prêts à discuter »...

Tout irait donc pour le mieux pour le nouveau Président, son gouvernement et le patronat... Il n'y a jamais eu autant de candidat-e-s se réclamant de la « *majorité présidentielle* ». Au point qu'ils doivent faire la circulation, séparer le vrai de la contrefaçon, les nominés des recalés. Difficile, semble-t-il, de faire respecter le brevet « *République en marche* » quand tout ce petit monde y court, non seulement les Touraine, Valls ou El Khomri mais une multitude d'autres, anciens et nouveaux, tous aussi décomplexés et mis en appétit par la distribution des places et l'espoir de faire le boulot pour les classes dominantes.

Le « nouveau » gouvernement est à l'image du programme : anciens ministres de Chirac, Sarkozy et Hollande, députés, maires, sénateurs, anciens membres des directions d'Areva, Danone, Dassault... C'est l'union nationale au service de la finance et des multinationales. Chacun est « à sa place » : la ministre du travail, ancienne DRH de grands groupes industriels, dont un des chefs de cabinet est ancien bras droit de Gattaz ; la ministre de la santé connue pour ses liens avec le laboratoire Novartis, ancienne présidente de la Haute Autorité de Santé et dont un directeur de cabinet vient d'un grand groupe privé d'assurance santé, et un autre a déjà été conseiller de Ba-

chelot et Bertrand ; le ministre de l'Éducation nationale ancien directeur d'une grande école de commerce privée. Il y a également le ministre de « l'Action et des Comptes publics » qui appelait il y a peu à ne pas appliquer la loi du mariage pour tous, cette loi sur laquelle le nouveau premier ministre s'était abstenu, comme sur celle visant à la transparence de la vie politique. Mais c'est bien connu, la République et le pouvoir ont une capacité de résilience hors norme ! Quant à Bayrou, ministre de la justice, spécialiste de « *la moralisation* » et de « *la tolérance zéro* », il vient d'être renvoyé en correctionnelle pour diffamation... le jour même où le *Canard enchaîné* révélait que Ferrand, grand ordonnateur d'En Marche et ministre de la cohésion des territoires, a quelques gamelles...

Pendant ce temps, à l'Intérieur, l'ex-maire PS de Lyon Collobomb, précurseur de l'armement de la police municipale et de la vidéosurveillance, spécialiste de la lutte contre les immigrés et les pauvres dans les quartiers populaires, surfe sur la menace terroriste. Et Macron vient sans surprise d'annoncer une nouvelle prolongation de l'état d'urgence et une nouvelle loi pour « *renforcer la sécurité face à la menace terroriste* », quelques jours après s'être affiché aux côtés des troupes françaises stationnées à Gao au Mali (1700 militaires) pour bien marquer, dès son installation, sa détermination à défendre les intérêts des multinationales françaises et à poursuivre la guerre faite aux peuples, terreau du terrorisme.

Vers un Parlement d'union nationale, « constructif » pour les classes dominantes...

Non seulement Macron est en passe d'obtenir la majorité absolue, mais ils sont déjà nombreux à LR ou au PS à se vouloir très « constructifs » si eux ou leurs poulains arrivent au Parlement !

Ainsi au PS, la « hamoniste » Martine Aubry qui appelle à voter pour « *une opposition constructive... des députés de*

gauche qui ne soient pas une gauche contestataire »... Pas plus contestataire, Juppé a prévenu, en meeting de soutien à des candidats LR : « *Notre groupe à l'Assemblée nationale devra s'engager, non pas dans une opposition partisane et une obstruction de tous les instants, mais dans un travail constructif. Si des textes vont dans le bon sens, je pense qu'il faut les voter* ». Même registre pour Raffarin appelant lui aussi à être « constructifs » tout en précisant, au cas où, « *il faut garder notre identité, nos valeurs, nous sommes Les Républicains, la droite et le centre...* ». Jusqu'à Baroin, chef de file LR-UDI aux Législatives et ex-futur premier ministre de Fillon, déclarant lors d'un déplacement de campagne : « *Nous ne sommes pas en opposition avec le Président, nous sommes dans la construction d'une majorité* » pour répondre à Castaner, porte parole de Macron, qui venait de déclarer : « *On veut une majorité qui dépasse les partis politiques et qui s'appuie sur des femmes et des hommes issus de la gauche, comme moi du Parti socialiste, mais qui puisse aussi s'appuyer sur les progressistes chez Les Républicains* ».

Dans les appareils en décomposition du PS ou de LR, minés par les rivalités et totalement discrédités après plus de 30 ans à se partager le pouvoir, l'heure est aux angoisses, aux contorsions et à la débandade. Sur le marché engorgé, le politicien peut se dévaluer très vite.

Macron prétend s'inscrire dans le sillage de ceux qui ont dépassé l'opposition droite-gauche. Il y avait eu la mini tentative de Sarkozy en 2007, n'hésitant pas à citer Jaurès ou Blum, ramenant dans les filets du gouvernement Fillon des prises venues du PS : Kouchner, Hirsch, Bockel, Besson et même Fadela Amara de *Ni putes ni soumises*, nommée secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sous l'autorité d'une certaine Christine Boutin, alors ministre du logement...

Macron prétend aujourd'hui mettre ses pas dans ceux de De Gaulle, prenant depuis des mois la pose inspirée d'un grand homme. Sauf qu'il n'y a pas grand-chose de commun entre l'opération de recyclage et de renouvellement d'un personnel politique en faillite qu'il est en train de tenter, doublée d'un discours évangéliste et managérial, et De Gaulle se plaçant au-dessus de forces politiques et sociales contradictoires et opposées à deux périodes cruciales pour la bourgeoisie française. Que ce soit au sortir de la seconde guerre mondiale, avec l'intégration du PCF au gouvernement pour faire le sale boulot contre la classe ouvrière et reconstruire l'appareil productif de la bourgeoisie ; ou en 1958 pendant la guerre d'Algérie, après le putsch d'Alger fomenté par Salan, en pleine faillite des institutions de la 4ème République. De Gaulle, exigeant les pleins pouvoirs, prenait alors la tête d'un gouvernement d'union nationale de Guy Mollet à Debré et jetait les bases d'une 5ème République afin d'assurer une stabilité politique grâce, en particulier, à l'élection au suffrage universel et uninominal à deux tours garantissant une majorité. Cette République que Macron utilise à plein, dont il revendique l'héritage à cors et à cris et dont il pourrait bien hâter la fin...

Le Front national voudrait préparer l'alternance

« *A l'issue de cette élection législative, je prendrai l'initiative d'organiser des assises de l'opposition où j'inviterai tous ceux qui se considèrent comme étant dans l'opposition à la politique gouvernementale [...] Il y aura peut-être quelques Républicains. Peut-être, ce n'est même pas sûr, parce que pour l'instant ils ont l'air plutôt en soutien, en complicité avec Emmanuel Macron* » a déclaré Le Pen à l'émission *Questions d'info*.

Confrontée à une crise au sein du FN -certains demandant l'exclusion de Philippot après ses propos sur une possible démission si la position sur l'euro évoluait-, après le départ « *vers une nouvelle vie* » de Maréchal-Le Pen, et alors qu'elle propose de changer le nom du parti, Le Pen entend reprendre la main et incarner l'opposition dans l'espoir d'engranger les fruits pourris de la politique de Macron et de ses alliés de tous bords.

Un danger bien réel si les travailleurs, la jeunesse, ne prennent pas eux-mêmes les choses en main, sur le seul terrain où peuvent s'inverser les rapports de forces, celui de la lutte de classe, imposant leurs exigences face à la dictature de la finance, des multinationales et des petits monarques à leur service.

Liquidation du PC et du PS, Mélenchon postule à prendre la tête de l'opposition

Pour Mélenchon, tout se joue dans les institutions. Sur RTL, mercredi dernier, il estimait que Macron a une légitimité pour « *faire ce qu'il a dit qu'il allait faire* » (!)... mais « *il y a un régime parlementaire, il faut attendre que l'Assemblée soit élue... Macron ne peut rien faire avant* ». Et s'il déclare qu'« *on n'abrogera pas le Code du travail sur le perron de l'Élysée* », la seule perspective qu'il fixe, c'est... les bancs du Parlement : « *si nous sommes assez forts, nous sommes capables d'entraîner ce qu'il reste du PS et faire une majorité à l'Assemblée* ». Il postule, dit-il, à devenir Premier ministre, et va jusqu'à vanter les charmes de feu la cohabitation...

Et surtout il tente d'asseoir sa domination sur les ruines du PS et du PCF qu'il entend finir de marginaliser.

Le PCF, entraîné dans la chute du PS allié historique, s'est finalement rallié à Mélenchon pour la présidentielle, espérant sauver des élus en surfant sur la vague. Pour les législatives, ses militants ont voulu croire possible jusqu'au bout l'« *accord national large, équitable et représentatif, sous une bannière commune* » que leur direction proposait à France Insoumise. Sauf que Mélenchon a exigé une allégeance totale : mêmes logo, programme, association de financement, appareil... ne laissant au PCF que le choix entre le suicide politique et une nouvelle déroute électorale avec la perte annoncée de nombre de ses élus. FI et PCF présentent donc quasiment partout des candidats rivaux, quelle que soit la configuration, à de rares exceptions près : Clémentine Autain (Ensemble !), Ruffin (France Insoumise), Caroline de Haas, Mélenchon et quelques autres bénéficient du désistement de l'un ou de l'autre,

ainsi que 2 élus PCF sortants qui avaient parrainé Mélenchon.

Le PCF est renvoyé dans les cordes... accentuant sa crise et les questionnements de bien des militants qui cherchent des perspectives, une politique pour sortir de l'impasse. Alors que la lutte de classe se fait chaque jour plus violente et implacable, que plus de 10 millions d'électeurs ont voté Le Pen au second tour, nombre de militants ressentent l'urgence, mêlée de trouble.

Un trouble qui est aussi celui de bien des militants des différents syndicats où non seulement nombre de responsables sont liés à la FI ou au PC ou influencés par eux, mais où les militants sont au quotidien confrontés à la logique institutionnelle, aux cadres fixés par le patronat et le gouvernement, à la machine bien huilée des « négociations », du dialogue social... et à la violence destructrice de la politique patronale, du capitalisme.

Tracer la perspective d'un parti des travailleurs

La séquence électorale qui est en train de se conclure a soldé les comptes de la longue période où droite et gauche en alternance ou en cohabitation ont orchestré l'offensive de la bourgeoisie contre les travailleurs et les classes populaires. Le bilan est le triomphe, dans tous les aspects de la vie sociale et économique, de la loi du marché dépouillée de ses fioritures, du libéralisme qui génère violence, corruption, instabilité.

En 1847, dans le Manifeste du Parti Communiste, Marx et Engels décrivaient la bourgeoisie ne laissant « *subsister d'autre lien, entre l'homme et l'homme, que le froid intérêt, les dures exigences du «paiement au comptant» [...] elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce. En un mot, à la place de l'exploitation que masquaient les illusions religieuses et politiques, elle a mis une exploitation ouverte, éhontée, directe, brutale. [...] Tous les rapports sociaux, figés et couverts de rouille, avec leur cortège de conceptions et d'idées antiques et vénérables, se dissolvent ; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés enfin d'envisager leurs conditions d'existence et leurs rapports réciproques avec des yeux désabusés* ». Avec Macron, place au paiement au comptant, le capitalisme mis à nu...

La politique des classes dominantes porte comme jamais en elle la régression sociale et démocratique, les guerres, le terrorisme. Les gouvernements, conseils d'administration nationaux des banques et des multinationales, entraînent le monde entier dans leur fuite en avant. On a ainsi

vu Macron serrer chaleureusement la main de Trump en marge du sommet de l'Otan, se disant « *très heureux de pouvoir ensemble changer beaucoup de choses* » à l'heure où les bruits de bottes résonnent d'un continent à l'autre, où les porte-avions sillonnent les mers au Moyen-Orient, en Asie...

Une seule force est capable d'enrayer la catastrophe annoncée, la classe ouvrière qui représente l'immense majorité de la population et sur qui repose l'ensemble de la production, tout ce qui fonctionne dans la société. Manuelle et intellectuelle, riche de plusieurs générations, d'expériences politiques multiples, elle n'a que peu conscience d'elle-même, de ce qu'elle représente et du rôle qu'elle peut jouer, de la perspective qu'elle porte d'une organisation sociale débarrassée des rapports de domination, d'exploitation et de concurrence.

C'est bien cela que nous voulons porter, au quotidien comme dans les élections législatives là où nous sommes présent-e-s, dans la continuité de la campagne présidentielle : faire entendre les intérêts de notre classe, faire de la politique, oser penser l'avenir, une autre société, et pour cela, tracer la perspective d'un parti des travailleurs pour contester le pouvoir à la bourgeoisie.

Nous voulons nous adresser à tous ceux qui se sont reconnus dans la campagne autour de Philippe Poutou, un ouvrier révolutionnaire parlant la voix de sa classe, exprimant sa révolte, ne se laissant pas intimider par le mépris de classe, par une société faite par et pour la bourgeoisie, les financiers, les classes dominantes dégoulinantes de fric et de mépris qui achètent tout ce qui passe, politiciens, organes de presse, qui entendent décider de ce chacun fait et dit, où et comment.

Notre révolte, c'est celle des ouvriers de la Souterraine, des vendeuses de chez Tati, des lycéens en lutte contre la loi travail... Nous voulons aider à créer des liens, à rassembler, en formulant un programme pour aider aux luttes et à leur convergence en posant la question politique, celle de la nécessité du regroupement des anticapitalistes et des révolutionnaires, étape vers un parti nouveau parti des travailleurs.

Dans ces législatives, le 11 juin prochain nous ferons entendre la voix des exploités, de la révolte, et la nécessité que le monde du travail prenne ses affaires en main en votant pour les candidat-e-s du NPA là où elles et ils sont présent-e-s et, partout ailleurs, pour les candidat-e-s de Lutte Ouvrière. Et aussi modestes soient les scores au vu du scrutin, chaque voix comptera et sera un encouragement pour tou-te-s celles et ceux qui veulent préparer la suite !

Isabelle Ufferte

Une politique pour construire le mouvement et préparer l'affrontement face à ce gouvernement

Dès le 1^{er} conseil des ministres le 18 mai, Macron a donné le ton : « *très vite* », la refonte du droit du travail. Ce faisant, il ne fait que répéter ce qu'avait dit Gattaz la veille : « *Il faut aller vite, pour la confiance, pour l'aspect attractif de la France. Il ne faut pas s'enliser dans cinq ans de discussions. [...] Faisons-le en toute transparence, en concertation mais en rapidité* ».

La nomination de Pénicaud comme ministre du travail est tout un symbole : Pénicaud a participé au cabinet Aubry jusqu'en 1993, puis elle est partie faire carrière dans le privé : plusieurs fonctions de direction mondiale au sein de Danone avant d'en devenir DRH, directrice adjointe de Dassault Systèmes et administratrice de grandes sociétés : SNCF, Aéroports de Paris, Orange... Un vrai profil patronal !

Face à ces coups clairement annoncés, les directions des grandes confédérations attendent, voire en rajoutent comme Mailly qui se félicite de la nomination de Pénicaud : « *Elle a été DRH chez Danone, une entreprise connue pour la qualité de son dialogue social* ». Quant à la CGT, elle « *appelle solennellement Emmanuel Macron à renoncer à imposer de nouveaux reculs sociaux par ordonnance ou 49-3* »... sans avancer de politique pour construire la mobilisation, à commencer par une date avant la rentrée !

Tous se sont prêtés à la farce de « consultation » organisée par Macron le 23 mai. A la sortie, ils ont fait leurs pronostics sur le calendrier, la profondeur de « *l'écoute* », ou les « *marges de manœuvres* »... Quel intérêt pour ce jeu de dupes ! Comme s'il y avait « dialogue » à attendre de la part de Macron ou de Philippe, nouveau premier ministre, qui déclare : « *La réforme du code du travail a été bien pensée. Nous allons désormais la discuter pour l'enrichir et l'expliquer. Cela veut dire une discussion avec les organisations syndicales, qui est indispensable, et une discussion parlementaire qui aura lieu à l'occasion du vote de la loi d'habilitation qui permettra au gouvernement de prendre des ordonnances dans le cadre défini par le Parlement* »... Donc une discussion, et après, les ordonnances !

Dans les entreprises, beaucoup sont à la recherche d'une politique pour se battre, à l'image de ce syndicaliste d'Air France qui expliquait : « *le danger de Macron, c'est de créer des salariés pauvres. C'est un candidat président qui va s'affronter au monde du travail, dès maintenant c'est la lutte des classes* ».

Le Front Social, après les manifestations du 22 avril et du 8 mai, annonce une manifestation nationale pour le 19 juin, « *contre Macron et ses ordonnances* ». Dans certains endroits, la CGT prend des initiatives comme à Marseille, où elle appelle à une manifestation le 8 juin. Des luttes éclatent, en particulier contre les licenciements, comme à Tati ou à GM&S où les salariés menacent de faire exploser leur usine. La question de quelle riposte face au gouvernement se discute dans les réunions syndicales, les UL ou même les UD.

Quelle politique pour construire la lutte et en finir avec ce « dialogue social » ? Quel programme et quelles revendications pour construire une réelle convergence et reprendre l'initiative ?

Des Lois Macron à aujourd'hui, une politique pour détruire les droits des travailleurs

La refonte du code du travail annoncée par Macron n'est pas un effet d'annonce électoral. C'est une politique au service du patronat qu'il veut poursuivre à tout prix, entamée en 2015 avec sa loi « *pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques* », dite loi Macron.

La première dérèglementation a concerné le travail du dimanche et en soirée jusqu'à minuit qui n'est plus soumis à aucune restriction dans les différentes zones touristiques. Macron a même relevé de 5 à 12 le nombre de dimanche par an que peut accorder un maire à un patron qui le demande.

Il a libéralisé les lignes de bus, qui se développent en même temps que la SNCF supprime des trains et des lignes secondaires. Macron annonçait la création de 22 000 emplois par cette mesure... Au final, on arrive à peine à 1500 emplois créés, dont une partie est maintenant menacée avec le passage de cinq à trois opérateurs.

La loi Macron comprenait aussi toute une série de mesures contre les droits des salariés, annonçant déjà l'offensive de la loi Travail. Parmi celles-ci, Macron prévoyait une attaque contre la médecine du travail, avec la fin de la visite d'embauche, mais surtout une « simplification » destinée à aider les patrons à licencier plus facilement pour inaptitude. Au final, ces mesures sont passées par la loi Rebsamen, puis la loi Travail.

La réforme des prud'hommes, censée simplifier les procédures là aussi, a conduit à une baisse des saisines au tribunal. Macron a dépénalisé le délit d'entrave de l'employeur qui est remplacé par une simple amende. Au passage, il a même tenté de mettre en place un barème obligatoire d'indemnités pour les licenciements en fonction de la taille des entreprises, retoqué par le Conseil constitutionnel.

Il a mis en place « *l'accord de maintien dans l'emploi* », qui permet, en cas de « *difficultés économiques* », d'augmenter le temps de travail ou de baisser les salaires (supérieurs à 1,2 fois le SMIC). Ce type d'accord, basé sur le chantage à l'emploi, est valable 5 ans, contre 2 auparavant.

Pour aider les patrons à licencier plus « librement », la loi Macron leur permet de fixer le périmètre et les critères d'ordre de façon unilatérale lors d'un plan de licenciements. L'inspection du travail se prononce désormais sur la validité du PSE au regard des moyens dont dispose l'entreprise, et non plus de ceux dont dispose le groupe auquel elle appartient. Mesure particulièrement scandaleuse quand on sait comment les groupes peuvent organiser facilement le déficit d'une filiale.

Après sa première loi, Macron projetait même une loi « Macron 2 » qui n'a pas vu le jour, remplacée par la réforme du droit du travail portée par El Khomri et Valls, qui voulait freiner les appétits de pouvoir de son ministre de l'économie.

Vu la mobilisation contre la Loi Travail, Valls a dû lâcher quelques mesures pour récupérer la CFDT et pouvoir ainsi donner le premier coup. Macron veut maintenant poursuivre la sale besogne et généraliser l'attaque contre le Code du travail.

Par ordonnance, il veut rendre obligatoire le barème « incitatif » de la loi El Khomri pour les indemnités prud'homales, façon pour lui de brader, pour le compte du patronat, le « coût » du licenciement sans motif et illégal. Il veut aussi généraliser partout les « *délégations uniques du personnel* » de la loi Rebsamen, qui permet de diminuer le nombre d'élus du personnel et d'amener les syndicats à être moins sur le terrain parmi les collègues de travail et beaucoup plus dans les instances.

Enfin et surtout, Macron veut imposer la primauté absolue des accords d'entreprise en l'étendant à tous les domaines. C'est le cœur même de la loi Travail, la remise en cause du « *principe de faveur* ». Pour permettre des accords plus défavorables aux salariés, dans le cas où il ne se trouve pas de syndicats majoritaires pour signer, Macron prévoit leur validation par simple référendum à l'initiative de l'employeur.

Le programme des attaques est donc annoncé par le gouvernement qui veut aller d'autant plus vite que sa légitimité est loin d'être acquise. Un récent sondage donne à Macron 45% de bonnes opinions, quand Sarkozy ou Hollande affichaient près de 59 % juste après leur élection. Au-delà des sondages, cela confirme ce qui s'est exprimé entre les deux tours, dans l'abstention, le vote blanc ou nul et très généralement dans les milieux de travail, parmi les militants syndicaux, etc.

Face à cette politique, nous dénonçons le piège du dialogue social qui se referme sur les travailleurs, aidons à renforcer la conscience de classe au sein des entreprises en encourageant et en s'appuyant sur les ruptures qui se sont exprimées lors des élections. Cela passe par les bagarres de tous les jours pour s'émanciper des discours patronaux. Cela commence par faire entendre les revendications et les exigences du monde du travail face à la gravité de la crise.

Un programme de défense des intérêts du monde du travail

Toute l'actualité le montre, de GM&S à Tati en passant par Vivarte ou Arc international où 5 300 emplois sont menacés, la priorité aujourd'hui est bien d'en finir avec le chômage et la précarité, qui ruinent des régions entières et démoralisent la classe ouvrière.

A GM&S, les travailleurs ont obtenu que Le Maire annonce une rallonge de 7 millions d'euros de commandes de PSA et de Renault, mais c'est encore loin du compte. Depuis les années 90, GM&S a connu 5 repreneurs, qui ont supprimé

des emplois et empoché les aides publiques. Le dernier en date, Gianpiero Colla, a acheté le site pour 3 euros et a récupéré près d'1 million d'euros de CICE, sans parler des 1 million d'euros de salaires annuels versés par Pôle Emploi au titre du chômage partiel.

Cela illustre l'impasse de la politique de « *projet industriel* » de la CGT, face aux plans de licenciements ou celle du « *plan d'industrialisation* ». Personne ne peut éluder le problème de « qui contrôle ? ». L'Etat, les collectivités locales au service des capitalistes ? Ou bien les salariés et la population ? C'est à partir de ce bilan qu'il faut discuter de la question de l'interdiction des licenciements, l'ouverture des livres de compte ou de la réquisition sans indemnités ni rachat.

De même, il nous faut remettre à l'ordre du jour le partage du travail entre tous sans partage du salaire face aux plans de licenciements. C'est une réponse qui peut être mise en œuvre à l'échelle d'une entreprise, par refus de voir virer des collègues de travail. Quand le carnet de commande diminue, le patron continue de payer les traites des machines qu'il vient d'acheter, même si elles ne sont pas utilisées. Par contre, il trouve normal de licencier un ouvrier « sous-employé » ! Rien ne le justifie, si ce n'est le rapport de force qui détermine qui impose ses exigences : le patronat et les actionnaires ou les ouvriers qui créent toutes les richesses.

La lutte contre la précarité est elle aussi centrale. Les patrons usent et abusent des contrats intérim et des CDD qui, théoriquement, ne sont pas légaux quand il s'agit d'une « *activité pérenne de l'entreprise* » ! Les syndicats s'y sont bien trop adaptés, au point que le patronat va largement au-delà la loi. L'intérim est passé de 550 000 salariés en 2012 à 650 000 aujourd'hui. Pas étonnant qu'Adecco annonce une hausse de son bénéfice net de 22 % sur un an ! De même, si 85 % des salariés sont en CDI, 87 % des nouvelles embauches se font en CDD et 70 % de ces contrats ont une durée inférieure à un mois !

Face à cette explosion de la précarité, la CGT réclame la création d'un « *statut du salarié* », complètement illusoire et se moulant, sur le fond, dans la situation existante. Cette revendication est suspendue en l'air et bien moins concrète que la lutte dans les entreprises pour la requalification des contrats précaires. Il nous faut discuter de la légitimité de mots d'ordre tels que « *un CDI pour tous* », essentiels pour mener la lutte pour la défense des droits collectifs.

Il faut aussi réaffirmer la défense et la nécessité d'embauches massives dans les services publics. Tous les politiciens s'interrogent doctement sur comment créer des emplois ? Mais les besoins ne manquent pas, dans les écoles, les hôpitaux, les crèches, et tous les services publics indispensables à l'ensemble de la population. Combien d'emplois seraient financés avec les milliards donnés en cadeau au patronat depuis des années et qui ont atterri en fin de compte dans la poche des actionnaires ?

Il faut un salaire minimum garanti pour tous les travailleurs, avec ou sans emploi, une augmentation géné-

rale d'au moins 300 € nets pour compenser le retard accumulé et aucun salaire inférieur à 1 700 € nets. La question des salaires est une question politique, dépassant le cadre de telle ou telle entreprise, du privé ou du public. En bloquant le point d'indice de l'ensemble de la fonction publique pendant des années, l'État a aidé le patronat à mener la même politique d'austérité dans toutes les entreprises. C'est bien une augmentation uniforme des salaires qu'il s'agit d'imposer.

La lutte pour les salaires, c'est aussi la bataille pour la défense de la protection sociale. Macron veut supprimer les cotisations salariales - c'est-à-dire une partie de notre salaire - qui contribuent au financement de l'assurance chômage et de l'assurance maladie, en essayant de faire croire qu'il augmenterait d'autant les salaires nets. Il veut réduire l'assurance chômage en aumône attribuée par l'Etat, financée par la CSG dont l'augmentation va encore appauvrir les retraité-e-s. Il le dit lui-même : « *Nous sortons réellement d'un système assurantiel ou chacun se dit : j'ai cotisé, j'ai droit à être indemnisé* »... ça a le mérite d'être clair. L'assurance chômage comme toute la protection sociale, c'est notre salaire et un dû. Il nous faut discuter de la totale légitimité du retour aux 37,5 annuités pour tous, de l'augmentation des retraites (pas de retraite inférieure au Smic), du droit à la santé gratuite pour tous. C'est au patronat, dont les cotisations n'ont cessé de baisser ou même de disparaître, de payer en prenant sur les surprofits qu'il a engrangés ces dernières années.

Reprendre l'initiative passe par renforcer la conscience de classe pour préparer l'affrontement à venir, discuter de nos intérêts face à ceux des actionnaires. Mais tout cela doit aussi s'intégrer dans une politique pour créer des liens entre équipes syndicales qui ne veulent pas attendre que les mauvais coups tombent pour se battre et qui en ont assez du « *dialogue social* » qui sert à justifier les reculs.

Une politique pour l'ensemble de la classe ouvrière

Face à l'offensive annoncée, la CGT reste l'arme au pied. R ressortant de son entretien avec Macron, Philippe Martinez a déclaré : « *Je n'ai pas de date, mais en tout cas, j'ai cru comprendre que l'agenda rapide qui était prévu n'est pas aussi rapide que j'avais cru comprendre* »... Bref, il est urgent d'attendre.

Lors du CCN de mai, la CGT se contente d'annoncer qu'elle « *proposera une semaine de déploiement, de mobilisation et de syndicalisation dès la 3ème semaine de juin* », sans formuler dès maintenant l'urgence de préparer la lutte face à ce gouvernement.

Bien sûr, ce mouvement est à construire, à partir du niveau de conscience existant et des évolutions en cours. Il ne peut se décréter par en haut. Mais en refusant d'en discuter la perspective, de fixer des échéances, de dire que la riposte par un mouvement d'ensemble est la seule issue, la direction de la CGT laisse les mains libres à Macron et se prend toute seule au piège du « *dialogue social* ».

Dans un tel contexte, l'initiative du Front Social d'une manifestation le 19 juin prend une tournure nouvelle. La plupart des militants n'ont vu que de très loin la constitution du Front Social. Une « *mise au point* » de la direction de la CGT par rapport au syndicat Info'Com a beaucoup aidé à le faire connaître ! Et, devant la passivité des directions des confédérations syndicales, l'initiative du 19 suscite interrogations, discussions dont bien des militants commencent à se saisir. Beaucoup comprennent qu'attendre serait un piège, Macron rêve de nous infliger une défaite sans combat. La question n'est pas le calendrier mais l'urgence d'organiser dès maintenant la riposte contre Macron et ses ordonnances.

Les militants qui ont tissé des liens pendant la Loi Travail, se sont retrouvés dans les blocages avec des équipes de militants de différents syndicats, ou au côté des jeunes lors de manifestations réprimées par la police de Valls, n'ont pas envie de se retrouver enfermés dans ces positions d'appareil plus soucieuses d'être reconnues par le gouvernement que d'organiser la lutte.

Le climat social est loin d'être atone dans les entreprises où des grèves éclatent, en particulier face aux plans de licenciements qui se multiplient. Ces grèves ont une portée politique, à l'image des salariés de GM & S qui ont reçu des délégations de soutien, entre autres celle de la CGT de Ford Blanquefort. Leur lutte elle-même pose le problème de la convergence dans la filière automobile, face à la politique de mise en concurrence des sous-traitants de PSA ou de Renault. C'est bien cette réponse globale de la classe ouvrière qu'il nous faut construire aujourd'hui, dont nous pouvons tracer la perspective.

Au travers de ces initiatives, ce sont des liens qui continuent de se tisser et de se renforcer, en reprenant ce qui avait commencé lors de la lutte contre la Loi Travail. Il s'agit de regrouper aujourd'hui, pour préparer la lutte contre Macron et Philippe, sur l'exigence de l'abrogation de la Loi Travail et pas pour négocier les reculs à la marge.

Regrouper de telles équipes signifie discuter largement au sein des syndicats d'une politique pour la mobilisation. Le problème ne se réduit pas à des dates de journée d'action sans lendemain, mais à la mise en œuvre, par des équipes syndicales, d'un vrai plan de mobilisation, sur nos lieux de travail, se saisissant de toutes les initiatives pour affirmer la contestation, appelant à la solidarité et à la légitimité de la lutte. Cela passe aussi par la contre-propagande face aux discours patronaux, s'appuyant sur ces revendications d'urgence, ces exigences des travailleurs face à la gravité de l'offensive.

Les ruptures qui se sont opérées ces derniers mois par rapport à la gauche et au « *dialogue social* » sont profondes parmi les travailleurs et la jeunesse, les éléments sont là pour les transformer en une réelle conscience de classe, des liens militants intersyndicaux, des équipes qui se posent concrètement la question des moyens de prendre en main avec les travailleurs l'organisation de la riposte.

Laurent Delage